

DENISE MERKLE

Université de Moncton

*PETITES DIFFICULTÉS DE TRADUCTION  
ET LA VOLONTÉ DE RESTER FRANCOPHONE  
EN AMÉRIQUE DU NORD*

Abstract. Merkle Denise, « *Petites difficultés* » de traduction et la volonté de rester francophone en Amérique du Nord [*Petites difficulties* of translation and the wish to become a francophone in North America]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXV: 2008, pp. 209-225. ISBN 978-83-232190-1-9. ISSN 0137-2475.

This article outlines briefly Acadian literary history in New Brunswick from 1970 to the present and concentrates on four writers: A. Maillet (*La Sagouine*), R.G. LeBlanc ("Je suis Acadien"), G. Leblanc (*Moncton Mantra*) and F. Daigle (*Petites difficultés d'existence*). Their work is marked by the portrayal of sociolinguistic conflict between minority French and dominant English in Canada. We attempt to determine the consequences of this conflict on the translation of the works into English. Each literary presentation is followed by a short analysis of the respective translated passage taken from *La Sagouine* (L. de Céspedes), "I am Acadian" (F. Cogswell/J.-A. Elder), *Moncton Mantra* (J.-A. Elder) and *Life's Little Difficulties* (R. Majzels).

Un peuple qui aime sa langue, sa foi et ses coutumes  
jusqu'au martyre peut bien être accablé, vaincu,  
tyrannisé, mais il ne saurait périr tout entier.

L. Pamphile Le May, 1870, traducteur de  
*l'Évangéline : A Tale of Acadie*  
de Henry Wadsworth Longfellow

## 1. INTRODUCTION

Dans cet article, nous nous donnerons la tâche de brosser le tableau de la création littéraire d'expression française en Acadie depuis les années 1970 jusqu'à présent, et d'examiner sa relation conflictuelle avec la langue anglaise, la langue d'arrivée lorsque la traduction s'opère vers l'autre langue officielle du Canada et du Nouveau-Brunswick. Nous décrirons en très grands traits l'évolution de la « littéra-

ture mineure » acadienne<sup>1</sup>, tout en situant les œuvres qui feront l'objet d'une étude plus poussée dans leur contexte sociolinguistique et politique. Cette analyse tentera de faire ressortir les stratégies de traduction et de non traduction retenues par certains traducteurs et de remettre en question d'autres stratégies retenues. De plus, l'analyse de quelques passages sélectionnés permettra d'apprécier davantage les enjeux identitaires qui pèsent sur le peuple acadien, minoritaire et minorisé, mais résistant.

Nous avons décidé dans le cadre de ce travail de nous limiter à quatre écrivains considérés tous comme des écrivains canoniques de la littérature acadienne qui proviennent du sud-est du Nouveau-Brunswick, région où le français côtoie l'anglais : Antonine Maillet (Bouctouche), Raymond (Guy) LeBlanc (St-Anselme), Gérald Leblanc (Bouctouche) et France Daigle (Dieppe). Cette étude ne se veut pas unilinguiste, uniciste ou homogénéiste. Elle n'étaye pas le « mythe de l'un ou de l'unicité<sup>2</sup> », non plus « la didacture de l'Un »<sup>3</sup>. Au contraire, elle fera l'éloge de la bilingualité<sup>4</sup> de l'écrivain, et par définition du traducteur ou de la traductrice, qui a accès à plus d'une langue (et de ses variétés !), et qui valorise les langues auxquelles il a accès. Dans certains cas, nous constaterons une évolution de la relation de l'écrivain ou de l'écrivaine avec sa langue qui subit des transformations du fait qu'elle se trouve en contact avec la langue anglaise dominante. La question qui nous préoccupe ici : Quelles en sont les conséquences pour la traduction de ces œuvres ?

## 2. CONTEXTE POLITICO-LINGUISTIQUE

Permettons-nous de rappeler qu'en 1969 le gouvernement fédéral du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick adoptent chacun une Loi sur les langues officielles, mettant ainsi l'anglais et le français sur un pied d'égalité sur le plan juridique. Désormais le Canada est un pays officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick devenant la seule province bilingue du pays, grâce aux revendications linguistiques de la population acadienne. Cette province est parmi les plus petites, et les plus défavorisées, des provinces canadiennes. La population acadienne représente à peu près le tiers de la population de la province qui compte quelque 750 000 personnes.

Les années 1960–1966 sont pour les Québécois la période de la révolution tranquille, qui les transformera en « Maîtres chez nous », pour rappeler le

<sup>1</sup> G. Deleuze, F. Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Minit, Paris 1975. Voir aussi F. Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Les Éditions du Nordir, Ottawa 1994 [1992] ; F. Paré, *La distance habitée*, Les Éditions du Nordir, Ottawa 2003.

<sup>2</sup> E. Lokha, « Le mythe de l'unicité », in : R.A. Stebbins et al. (dirs.) *Francofonie et langue dans un monde divers en évolution*, Presses de l'Université de Saint-Boniface, Winnipeg 2003.

<sup>3</sup> S. Simon, *Le trafic des langues*, Boréal, Montréal 1994.

<sup>4</sup> J. Hamers, M. Blanc, *Bilingualité et bilinguisme*, Pierre Mardaga, Bruxelles 1983.

slogan de Jean Lesage, dans leur province unilingue française. Au Nouveau-Brunswick, c'est la jeunesse acadienne de la fin des années 1960 qui « conteste les élites traditionnelles qui prônent l'accommodation avec les anglophones »<sup>5</sup>. Pour leur part,

les jeunes proposent plutôt un scénario de confrontation. Basé à l'Université de Moncton, ce mouvement de contestation dénonce la piètre réalité socioéconomique de plusieurs régions acadiennes et attaque le conservatisme et le manque de transparence de l'élite acadienne. [...] C'est dans l'effervescence provoquée par la jeunesse acadienne que de nouvelles institutions voient le jour en Acadie, telles les Éditions d'Acadie en 1974 [sic]<sup>6</sup>.

C'est la période de la révolution tranquille acadienne, marquée par la fondation en 1972 à Bathurst du Parti acadien « qui revendiquera la création d'une province acadienne au sein de la fédération canadienne »<sup>7</sup>. Les pages consacrées à l'histoire acadienne sur le site Web du Musée acadien de l'Université de Moncton expliquent que

le gouvernement Hatfield [...] vote une loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques de la province en 1981. Cette loi, dite Loi 88, a été enchâssée dans la Constitution canadienne en 1993 à la demande du gouvernement de Frank McKenna du Nouveau-Brunswick, après que ce dernier ait subi plusieurs pressions importantes de la part du monde associatif acadien<sup>8</sup>.

### 3. ANTONINE MAILLET : FIDÈLE À LA LANGUE FRANÇAISE

Antonine Maillet (1929) était d'abord professeur de littérature aux niveaux collégial et universitaire, puis animatrice et rédactrice à Radio-Canada à Moncton avant de se consacrer à l'écriture<sup>9</sup>. Elle obtient en 1971 son doctorat en études françaises à l'Université Laval, sa thèse portant sur « Rabelais et les traditions populaires en Acadie ». Depuis la fin des années 1980 elle traduit à succès des pièces de William Shakespeare<sup>10</sup>. *Les Crasseux* (1968) est la première pièce

---

<sup>5</sup> Université de Moncton, « Histoire acadienne : La nouvelle Acadie », *Musée acadien de l'Université de Moncton* Moncton s.d. [En ligne] <http://www2.umoncton.ca/cfdocs/etudacad/maum/index.cfm?page=nouvelle&section=histoire>

<sup>6</sup> Ibidem.

<sup>7</sup> Ibidem.

<sup>8</sup> Ibidem.

<sup>9</sup> E. Hamblet, *La littérature canadienne francophone*, Hatier, Paris 1987, pp. 121-123.

<sup>10</sup> Voir D. Merkle, « Antonine Maillet, femme de théâtre et traductrice de Shakespeare », in : M. Basque et al. (dirs.) *L'Acadie au féminin : Un regard interdisciplinaire sur les Acadiennes et les Cadiennes*, Chaire d'études acadiennes, Moncton 2000, pp. 267-293 et « Translation Constraints and the 'Sociological Turn' in Literary Translation Studies », in : A. Pym, M. Shlesinger, D. Simeoni (dirs.) *Hommage à Gideon Toury*, John Benjamins, Amsterdam à paraître.

de théâtre écrite en acadien, puis *La Sagouine* (1971)<sup>11</sup>, également écrite en acadien, lui a valu un succès international. Son roman *Pélagie-la-Charette* (1979)<sup>12</sup> a été couronné du Prix Goncourt en 1979.

« Parler ou ne pas (pouvoir) parler, tel est le drame réel du Hamlet québécois »<sup>13</sup>, car il s'agit non seulement de prendre la parole, mais de prendre la parole dans sa langue depuis la décennie de la modernisation québécoise. L'écrivaine acadienne aussi prendra la parole dans sa langue, car elle allait réussir à donner une forme littéraire à la littérature orale conservée depuis le dix-septième siècle. Elle voulait ainsi « donner à des mots qui sont parfois vieillis, parfois désuets, parfois inutilisés, parfois incompréhensibles, leur véritable noblesse »<sup>14</sup>. Evelyn Dumas décrit l'importance de l'emploi de cette langue dans son article « Language can be the best revenge » qui a paru dans *The Gazette*, quotidien anglais de Montréal, du 13 février 1982 :

As in [Antonine Maillet's] previous books set in Acadia, the main character [...] is language. [...] One would be tempted to call it [Acadian] archaic, were it not that in France, the French find Maillet's literary Acadian easier to understand than Michel Tremblay's Québécois. [...] No wonder such an unexpected explosion in French literature has the power to make other French-speaking communities sit up and take notice of a people long forced into silence<sup>15</sup>.

L'œuvre mailletienne met en valeur la richesse des traditions acadiennes à l'aide d'un lexique abondant renforcé des locutions pittoresques des francophones des provinces de l'Atlantique<sup>16</sup>. « La fanatique de la défense et de l'illustration »<sup>17</sup> du français acadien trouve son inspiration dans les écrits des grands écrivains canoniques des seizième et dix-septième siècles, par exemple, Rabelais, Perrault et Molière. Pendant un interview avec Margaret Courchene, A. Maillet explique qu'elle souhaitait : « rehausser la langue populaire au niveau de l'art »<sup>18</sup>. La femme de lettres acadienne identifierait bien l'horizon d'attente de ses lecteurs, à savoir l'intérêt grandissant de la part des francophones pour l'emploi de tous les registres y compris les variétés populaires du français canadien que reconnaîtait un

<sup>11</sup> A. Maillet, *La Sagouine*, Éditions Leméac, Montréal 1971.

<sup>12</sup> A. Maillet, *Pélagie-la-Charette*, Leméac éditeur, Montréal 1979.

<sup>13</sup> L. Mailhot, « Hamlet, spectre du Québec : d'un spectre à l'autre », in : R. Gurik, *Hamlet, Prince du Québec*, Leméac, Montréal 1968, p. 10.

<sup>14</sup> M. Courchene, « 'Mieux est de ris que de larmes écrire' : entretien avec Antonine Maillet », *Revue Frontenac: littérature acadienne*, 9, 1992, p. 69.

<sup>15</sup> E. Dumas, « Language can be the best revenge », *Dossier de presse 1972-1986*, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, Sherbrooke 1986, s.p.

<sup>16</sup> Pour une discussion de la langue littéraire d'A. Maillet et les problèmes de traduction qu'elle présente, voir P. Stratford, « Translating Antonine Maillet's Fiction », *Québec Studies*, 4, 1986, pp. 326-332.

<sup>17</sup> A. Maillet, *Chronique d'une sorcière de vent*, Leméac, Montréal 1999, p. 52.

<sup>18</sup> M. Courchene, op. cit., 1992, p. 69.

lecteur de Perrault ou Molière – mais aussi un locuteur de l’acadien rural, dont le français rappelle celui de Rabelais comme a démontré la thèse de Maillet. Tout ceci afin de rejeter « un français restreint, contrôlé et châtré », l’écrivaine ainsi affirmant que « notre renaissance, c’est de découvrir que nous sommes un peuple et que ce peuple a une expression »<sup>19</sup>, une affirmation qui rappelle le discours souverainiste de la nation québécoise<sup>20</sup>.

Selon Annie Brisset, l’année 1968 inaugure « l’utilisation d’un sociolecte québécois comme langue de traduction »<sup>21</sup>. Lorsqu’ils produiront leurs traductions respectives, Luis de Céspedes (*La Sagouine*<sup>22</sup>) et Philip Stratford (*Pélagie*<sup>23</sup>) feront leur possible pour trouver un registre équivalent du sociolecte acadien dans une variété régionale et populaire des langues anglaises du Canada. Des marqueurs de l’oralité rurale, voire acadienne, seront effectivement rendus par des marqueurs de l’oralité rurale en anglais dans les deux traductions. Dans le cadre de ce travail, nous nous contenterons de reproduire ci-dessous un extrait de *La Sagouine* (Maillet 1971) et de la traduction produite par de Céspedes (1979) que nous analyserons très brièvement par la suite.

« L’enterrement »

[...] Ben oui, ils avont tout le temps dit, par icitte, que le père à Jos, le défunt Antoine à Calixte, avait mouri deux fois. Coument mort qu’il était lors de sa première mort, ça...[...] C’était au temps de la grippe espagnole et la fièvre avait pogné Antoine coume les autres. Et avant même qu’il s’aparcevit de rien, le v’là mort et paré pour le cimetchère. Et coume faillit faire vite, [...] ils avont pas pris le temps de trop ben l’ensevellir ni d’y re-passer un suaire propre. [...] Chacun di-sait : il faut l’enterrer tout de suite, il pue déjà. Seurement,

« The Funeral »

[...] Around here, they always been sayin Jos’ father, the late *Antoine à Calixte*, had died twice. How dead he was when he died fer the first time, well... [...] It was ‘bout the time of the Spanish flu epidemic, ‘n *Antoine* ‘d caught it like everybody else... ‘n fore he knew what hit’m, there he was, stiff ‘n ready to be buried. ‘n since in’em days you hadda make it quick, [...] they didn’ waste no time in shroudin’m real good, ‘n windin’m up in a clean sheet. [...] They was all sayin’: we gotta bury’m right now, he’s stinkin already. But that wasn’

<sup>19</sup> Ibidem, p. 68.

<sup>20</sup> Alors qu’un nombre de plus en plus important d’écrivains acadiens font étalage d’une variété de langue mixte, soit le chiac de Moncton, dans leurs écrits (J. Babineau, G. Leblanc, F. Daigle), Maillet s’exprime en français et en acadien.

<sup>21</sup> A. Brisset, *Sociocritique de la traduction : théâtre et altérité au Québec (1968–1988)*, Éditions du Préambule, Longueuil 1990, p. 34. Voir également A. Chapdelaine, G. Lane-Mercier, « Traduire les sociolectes : définitions, problématiques, enjeux », *TTR*, VII/2, 1994, pp. 11-33.

<sup>22</sup> A. Maillet, *La Sagouine*, traduite en anglais par Luis de Céspedes, Simon & Pierre Publishing Company Ltd., Toronto 1979.

<sup>23</sup> A. Maillet, *Pélagie*, traduit en anglais par P. Stratford, Doubleday & Co. Ltd., New York et Toronto 1982; réimpression : *Pélagie. The Return to Acadie*, Goose Lane Editions, Fredericton 2004.

c'était point une raison, parce qu'Antoine à Calixte, il avait pué toute sa vie, le pauvre houme. Hé ben, ils l'avont amené, en tout cas, et c'est pendant qu'ils lui chantiont son libératché que la motché du corps lui a ressoudou de sa tombe et qu'il a huché : « Jésus-Christ ! quoi c'est qui se passe icitte ? » [...] et toutes les têtes s'avont retournées raide en airière. Et c'est là qu'ils avont aparçu le défunt Toine assis dans son coffre et qu'asseyait de se désentortiller les doigts de son chapelet. Apparence que quand c'est qu'il s'avait réveillé et qu'il s'avait aparçu de ce qu'on était en train d'y faire, il avait guéri tout raide, l'Antoine à Calixte<sup>24</sup>.

reason enough, cause *Antoine à Calixte*, he'd been stinkin all his life, the poor man. Well, anyhow, they took'm away, 'n jus' when they was singin to him his libératché, half his body popped out of the coffin 'n he yelled: "Jesus Christ! What the hell is goin aroun' here?" [...] so all the heads did a sharp turn about. 'n that's when they saw the late *Antoine* sittin up in his coffin 'n tryin to free his fingers fr'm his rosary. Seems that when he woke up 'n realized what they was tryin to do to him, ol' *Antoine à Calixte*, he was cured on the spot<sup>25</sup>.

L'extrait de la traduction produite par de Céspedes nous permet d'affirmer que le traducteur a fait un effort très sérieux pour reproduire le sens et le style de l'original. Si le même niveau d'une expression ne peut être reproduit (prononciation ou syntaxe), le traducteur le compensera plus tard dans la phrase (« Coument mort qu'il était lors de sa première mort, ça.... » par « How dead he was when he died fer the first time, well... »). Il semble s'être donné la tâche de tenter de reproduire le sociolecte de l'original, ainsi que les détails socio-culturels, tels que la pauvreté (il puait toute sa vie/*he'd been stinkin all his life*), le catholicisme (asseyait de se désentortiller les doigts de son chapelet/*tryin to free his fingers fr'm his rosary*) que communique l'écrivaine acadienne afin de permettre aux anglophones qui liront la traduction de prendre pleinement connaissance de l'original. Toutefois, ce qui se perd en traduction c'est cette langue savoureuse puisée dans l'imaginaire de Maillet. Également difficile à reproduire sont les variétés de français beaucoup plus nombreuses que les variétés de l'anglais au Canada. Il n'empêche que les grands thèmes de son œuvre que sont la misère des Acadiens, leur fidélité à la langue française, l'importance de la lignée familiale (Antoine à Calixte) et les conflits entre dominants (l'élite acadienne, les Anglais) et dominés (p. ex. la Sagouine) ressortissent clairement dans la traduction anglaise produite par de Céspedes et que son effort de reproduire le sociolecte acadien est bien réussi comparativement à d'autres traductions en anglais de textes acadiens.

<sup>24</sup> A. Maillet, op. cit., p. 95-96.

<sup>25</sup> A. Maillet, L. de Céspedes, op. cit., p. 111-112.

#### 4. RAYMOND GUY LEBLANC ET LE BILINGUISME DÉCHIRANT

Raymond (Guy) LeBlanc (1945) a inauguré les Éditions d'Acadie avec *Cri de Terre* (1972, édition révisée en 1986), œuvre qui annonce une littérature de la quête du pays et de la révolte<sup>26</sup>. Ce grand poète de la modernité acadienne affirme : « Je me voyais comme un défricheur, comme une charrue qui poussait la neige. J'allais dans un endroit qui n'existait pas. Je pensais que si on ne se réveillait pas, on allait se faire bouffer »<sup>27</sup>. Par son engagement communautaire, il montre qu'il est conscient de son rôle social. C'était l'un des « intellectuels [qui] voulaient prendre la parole » et « devenir l'un des agents du changement social »<sup>28</sup>. Jean-Paul Hauteœur explique que les jeunes Acadiens de gauche des années 1970 « ne revendiquaient pas seulement le droit à la parole, mais aussi et surtout le pouvoir de déterminer le langage sociétal et, par celui-ci, les grandes finalités de la collectivité »<sup>29</sup>.

Penchons-nous brièvement sur le poème « Je suis Acadien » publié d'abord en 1972 dans *Cri de terre*, « une poésie militante »<sup>30</sup>. Le poème fait état des rapports de force entre les communautés anglophone (dominante) et francophone (dominée) et d'une vision diglossique des langues en contact, résultat de la relation conflictuelle entre le français et l'anglais, ce qui entraîne une vision fragmentée de l'individu bilingue<sup>31</sup>. Fred Cogswell et Jo-Anne Elder ont traduit le poème, puis l'ont fait publier dans le recueil *Unfinished Dreams* qu'ils avaient dirigé. Un essai signé Raoul Boudreau introduit le recueil. Dans le tableau ci-dessous sont reproduits le poème de R. LeBlanc (1972) et la traduction de Cogswell, Elder (1990).

---

<sup>26</sup> D'autres poètes acadiens exprimaient le même sentiment de dénonciation et de révolte : G. Arsenault avec *Acadie Rock* (1973), H. Chiasson avec *Mourir à Scoudouc* (1974), C. Duguay avec *Les Stigmates du silence* (1975), U. Landry avec *Tabous aux épines de sang* (1977), entre autres.

<sup>27</sup> M. Jacquot, « Écrire dans l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui » sur le site de la *Bibliographie des études comparées des littératures canadienne, québécoise et étrangère de l'Université de Sherbrooke*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke s.d. [En ligne] <http://compcanlit.usherbrooke.ca/liens.html#regionales> ; [http://ecrits-vains.com/points\\_de\\_vue/martine\\_jacquot5.htm](http://ecrits-vains.com/points_de_vue/martine_jacquot5.htm)

<sup>28</sup> M. Belliveau, « Analyse critique » dans *Cri de terre : poèmes*, Éditions d'Acadie, Moncton 1992, pp. 76-77.

<sup>29</sup> Cité dans Belliveau, op. cit., p. 77.

<sup>30</sup> Voir P.-A. Arcand, et al. « Une poésie militante » dans la *Revue de l'Université de Moncton* no 5, 1 janvier 1972, pp. 96-118.

<sup>31</sup> R. Laffont, « La diglossie en pays occitan ou le réel occulté », dans R. Kloepfer (dir.) *Bildung und Ausbildung in der Rowania : Sprachwissenschaft und Landeskunde*, Fink, München 1979, pp. 504-512.

## « Je suis Acadien »

Je jure en anglais tous mes goddams de  
bâtard  
Et souvent les fuck it me remontent à la  
gorge  
Avec des Jesus Christ projetés contre le  
windshield  
Saignant medium-rare

Si au moins j'avais quelques tabernacles  
à douze étages  
Et des hosties toastées  
Je saurais que je suis québécois  
Et que je sais me moquer des cathédrales  
de la peur  
Je suis Acadien, je me contente d'imiter  
le parvenu  
Avec son Chrysler shiné et sa photo  
dans les journaux

Combien de jours me faudra-t-il encore  
Avant que c'te guy icitte me run over  
Quand je cross la street pour me crosser  
dans la chambre  
Et qu'on m'enterre enfin dans un cime-  
tière  
Comme tous les autres  
Au chant de « Tu retourneras en pous-  
sière »  
Et puis Marde  
Qui dit qu'on ne l'est pas déjà

« Je suis Acadien  
Ce qui signifie  
Multiplié fourré dispersé acheté aliéné  
vendu révolté  
Homme déchiré vers l'avenir »<sup>32</sup>

## « I am Acadian »

I curse in English every mongrel  
*goddamn* in the book  
And *fuck-its* often stick in my throat  
Along with *christs* flung against the  
*windshield*  
Bleeding *medium-rare*

Had I at least a few twelve-storey  
*tabernacles*  
And toasted *hosties*  
I'd know myself to be a Québécois  
Know I could blaspheme cathedrals  
of fear  
But I am Acadian and content with  
aping Johnny-come-lately  
With his shiny *Chrysler* and his picture  
in the papers

How much longer will it take  
Before this *guy* here *runs me over*  
When I *cross the street* to play with  
myself in a room  
And they put me at last in a graveyard  
Like all the others  
To the tune of "You will return to  
dust"  
And then Shit  
Who says we're not that already.

I am Acadian  
Which means  
Stuffed dispersed bought alienated sold  
out rebellious.  
A here there and everywhere  
Man torn open towards the future<sup>33</sup>

<sup>32</sup> R. LeBlanc, « Je suis Acadien », in : *Cri de terre : poèmes*, Éditions d'Acadie, Moncton 1972, p. 65.

<sup>33</sup> R.G. LeBlanc, « I am Acadian », in : F. Cogswell, J.-A. Elder (dirs. et trads.), *Unfinished Dreams : Contemporary Poetry of Acadie* (introduction de R. Boudreau), Goose Lane Editions, Fredericton 1990, p. 121.

Ce poème passionné et puissant évoque le déchirement existentiel de l'Acadien démuné de son pays, de sa langue, qui se contente d'« imiter le parvenu » anglophone et qui s'attend à ce que le même anglophone l'enterre lui et son peuple. Le poème est cru, tous les nerfs du poète sont à vif. Il se sert de jurons et de gros mots anglais, phénomène « très dynamique dans le sud-est du Nouveau-Brunswick »<sup>34</sup> : « goddams de bâtard », « fuck it » et l'invocation au Seigneur, mais en anglais, « Jesus Christ », « ce 'mauvais parler' en langue majoritaire dans la langue minoritaire »<sup>35</sup>. Les mots anglais ne se démarquent pas dans l'original, car ils sont intégrés dans le parler du sud-est : c'est la langue hybride de la région, le chiac<sup>36</sup>.

La traduction reproduit très bien les mots de l'original, tout en transférant certains des mots anglais de l'original dans la traduction. Cependant les jurons, gros mots et autres mots de la majorité anglaise incorporés dans le parler de la minorité francophone ont une charge affective différente de celle que les mêmes mots auraient lorsqu'ils sont utilisés par les membres de la culture majoritaire dans leur parler. Les traducteurs ont tenté de compenser en mettant en italique les mots *goddamn*, *fuck-its*, *christ*s, *windshield*, *medium-rare*, *tabernacles*, *hosties*, *Chrysler*, *guy*, *runs me over*, *cross the street*. Mais un lecteur anglophone qui ignore le chiac se demanderait tout simplement pourquoi les mots sont en italique. Le seul mot français de la liste est « hosties ». Le mot « tabernacle » existe en anglais, mais son emploi au pluriel est rare. Bon nombre d'anglophones ne sauraient pas que « tabernacles, hosties » sont des jurons au Québec. Bref, l'intensité affective de l'original est édulcorée en traduction. Le désabusement profond qu'éprouve le « je » est moins viscéral en anglais. Mais les traducteurs se trouvent devant une contrainte linguistique de taille, soit l'hybridité linguistique du poème, qui est bien difficile à surmonter. Il faudrait réussir à reproduire la même tension entre culture dominante (colonisateur) / culture dominée (colonisée), langue dominante (anglais) / dominée (français) du côté de la culture réceptrice. Néanmoins étant donné que la culture réceptrice est la culture dominante, reproduire les mêmes tensions est très difficile, sinon impossible<sup>37</sup>.

---

<sup>34</sup> Pour mieux comprendre la question des jurons en Acadie, voir S. Kasparian, P. Gérin, « Une forme de purification de la langue : étude des jurons et des gros mots chez les minorités francophones, le cas des Acadiens », *Francophonies d'Amérique*, 19, 2005, p. 130.

<sup>35</sup> *Ibidem*.

<sup>36</sup> Marie-Ève Perrot explique que le chiac a une matrice française et un lexique généreusement enrichi par l'anglais. Le degré d'anglicisation de la langue est variable et dépend souvent des sujets et de la situation de communication. Voir M.-È. Perrot, « Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick) » [thèse de doctorat inédite] Université de la Sorbonne nouvelle, Paris 1995.

<sup>37</sup> La meilleure solution linguistique au Canada serait vraisemblablement l'anglais de Terre-Neuve versus l'anglais de la Canadian Broadcasting Corporation (CBC). Une solution non linguistique serait de publier une édition bilingue et de mettre l'original bien annoté et sa traduction également bien annotée en regard.

## 5. GÉRALD LEBLANC : L'ÉLOGE DU CHIAC ?

Gérald Leblanc (1945–2005) figure parmi les plus prolifiques des auteurs acadiens, et il a vu ses œuvres – surtout les recueils de poèmes – publiées en Acadie, au Québec, en France, en Belgique et au Mexique. Il dédiera son premier recueil de poèmes à Raymond LeBlanc<sup>38</sup>. Profondément acadien et nord-américain, Leblanc poursuivait, par des voies diverses, sa recherche de la souche de son identité acadienne. L'intérêt grandissant pour son œuvre poétique le place parmi les auteurs les plus importants de la poésie acadienne moderne. Très engagé en littérature, il travaillait sur tous les fronts à stimuler et à faire connaître les nouvelles voix de la culture acadienne. Il a également été parolier pour le groupe de musique acadien *1755*. *Moncton Mantra* est son seul roman.

Jetons un coup d'œil sur deux extraits de *Moncton Mantra* (1997<sup>39</sup>) et sur la traduction des mêmes passages produite par Jo-Anne Elder (2001<sup>40</sup>). Il est à noter que le narrateur s'exprime en français « non contaminé » par l'anglais, quoique son français fasse toujours état des vernaculaires québécois et acadien. Alors que le roman défend vigoureusement le chiac, Leblanc s'en sert en réalité fort peu. Comme l'explique Chantal Richard, « [...] malgré la volonté de Leblanc de s'exprimer en 'un mélange du français dit standard et de vieux français acadien [...] parsemé de bouts d'anglais', il finit par bifurquer vers le français standard »<sup>41</sup>. Nous verrons qu'il réussit à insérer l'acadianisme « itou », ainsi que quelques québécismes, dans le deuxième passage. Pourtant le premier passage semble défendre le français « standard », à l'exclusion de toute interférence anglaise jusqu'au point de transformer l'anglais en « bruit autre ».

J'ai l'impression que ma langue n'appartient pas à ce décor, tout en sachant qu'elle habite cette ville depuis toujours, subtile et séditieuse. Je remarque, après avoir décidé de ne plus parler anglais nulle part, que je l'entends moins. Ou plutôt le français passe au premier plan, entouré d'un bruit autre [...] <sup>42</sup>.

I had the feeling my language didn't really fit into this decor. At the same time, I knew that French had always inhabited the city, subtly and seditiously. I noticed after deciding I would not speak English anywhere, that I was hearing it less and less. Or, rather, French was being foregrounded, surrounded by foreign sounds [...] <sup>43</sup>.

<sup>38</sup> Voir *Comme un otage du quotidien*, Éditions Perce-Neige, Moncton 1981, s.p.

<sup>39</sup> G. Leblanc, *Moncton Mantra*, Éditions Perce-Neige, Moncton 1997.

<sup>40</sup> G. Leblanc, *Moncton Mantra*, traduit en anglais par J.-A. Elder, Guernica, Toronto 2001.

<sup>41</sup> C. Richard, « La problématique de la langue dans la forme et le contenu de deux romans pluri-lingues acadiens : *Bloupe* de Jean Babineau et *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc », *Studies in Canadian Literature/Études en littérature canadienne*, 23/2, 1998, p. 33.

<sup>42</sup> G. Leblanc, op. cit., pp. 47-48.

<sup>43</sup> G. Leblanc, J.-A. Elder, op. cit., p. 41.

Je sors du Faubourg Saint-Denis après m'être fait dire par une brute nationaliste en chemise de bûcheron que je n'existe pas. [...] Je lui offre [du papier à rouler] en disant :

– Prend ce que tu voudras.

– T'as un accent. Ça vient de quel coin du Québec, du Bas du Fleuve? (J'entendis : « Teint naque sein, çâ vient de quel coin dzu Québèèèèèèè? Dzu bâs dzu Fleuve? »)

Je lui répons que je suis un Acadien de Moncton. [...]

– L'Acadie, ça n'existe pu. C'est du folklore. C'est fini, bonhomme !

Je lui annonce la mauvaise nouvelle en l'informant que j'en sais peut-être quelque chose vu que j'arrive de là. [...]

[...] :

– C'est le Québec le berceau de la francophonie ! Tous ceux qui veulent vivre en français en Amérique du Nord n'ont pas le choix de venir icitte ! Le reste – c'est fini. Ça tient pas deboute !

[...]

Quand il avale une autre gorgée de bière, j'en profite pour glisser un mot.

– Écoute, c'est pas si grave que ça. Chez nous, on a de la neige le treize. Ici, vous avez de la naÿze le trayze. Tu sais, une variante sur la même toune. C'est un accent. On a un peu plus d'anglais, *so what* ? On est franco, c'est le *fun*. [...]

– Te moques-tu de moi, 'stie ?

Il ne comprend absolument pas que je fais une farce, que je tente de l'amener sur un terrain plus habitable, où l'humour fait partie du monde et l'Acadie itou. [...]

J'essaye en vain de lui dire [...] qu'il n'est pas dans mes projets de cesser de parler français pour qu'il puisse prouver sa thèse<sup>44</sup>.

I left the Faubourg St. Denis after being told by a nationalist brute in a lumberjack shirt that I didn't exist. [...] I handed him some [rolling papers], saying, "Take whatever you want."

"You've got an accent. What part of Quebec are you from? The mouth of the St. Lawrence?" That wasn't exactly what I heard, of course, because his accent was very strong.

I replied that I was an Acadian from Moncton. [...]

"Acadie? Doesn't exist anymore! It's folklore. Finished, man."

I had to give him the bad news: I informed him that I had some idea of what existed and what no longer existed. I was from there. In fact, I had just moved here. [...]

[...] "Quebec is the cradle of the francophone world! Anyone who wants to live in French in North America has no choice. You have to come here to live! The rest is gone and done with. Won't work."

[...]

When he stopped to take another gulp of beer, I decided to take advantage of his brief pause to get a word in edgewise.

"Listen, it's not so bad. Down home, we get snow on the fifteenth, here it snows hard in the middle of the month. Six of one, a half dozen of another, whatever accent you have. Variations on a tune. We might have a few more English words in our vocabulary, but so what? We're all francos, and it's fun. [...]"

"Are you making fun of me, you as-shole?"

He couldn't tell that I was just kidding around, trying to make light of the situation, put it on a better plane, where humour was part of the world, along with Acadie. [...]

In vain, [...] I [...] announced to him that I wouldn't stop speaking French just to prove his point<sup>45</sup>.

<sup>44</sup> G. Leblanc, op. cit., p. 110.

<sup>45</sup> G. Leblanc, J.-A. Elder, op. cit., pp. 95-96.

La traduction des deux passages communique bien le sens de l'original, dans le premier passage, par exemple, « un bruit autre » devient « foreign sounds ». Le niveau de langue de l'original est correct, et le niveau de langue de la traduction également.

À l'encontre du premier passage, le deuxième présente des problèmes de traduction plus difficiles à surmonter, et le succès de la traduction est variable. Par exemple, « J'entendis : 'Teint naque sein, çâ vient de quel coin dzu Québèèèèèc? Dzu bâs dzu Fleuve?' » est rendu convenablement par l'adaptation : « That wasn't exactly what I heard, of course, because his accent was very strong ». L'adaptation d'un deuxième passage est peut-être un peu moins réussie, mais acceptable : « Chez nous, on a de la neige le treize. Ici, vous avez de la nayze le traÿze. Tu sais, une variante sur la même toune. C'est un accent » rendu par : « Down home, we get snow on the fifteenth, here it snows hard in the middle of the month. Six of one, a half dozen of another, whatever accent you have. Variations on a tune ». Le lecteur pourrait se demander si « six of one, a half dozen of another » était nécessaire. En outre, le vernaculaire savoureux québécois et acadien, par exemple : « icitte, deboute, itou », se perd tout simplement en traduction, mais là à nouveau on se trouve devant une contrainte linguistique réelle.

## 6. FRANCE DAIGLE, LA VALORISATION DE LA LANGUE MATERNELLE

France Daigle (1953), née à Dieppe, est l'auteur de plusieurs récits et romans. Elle narre en français standard, mais certains de ses personnages s'expriment en chiac, la troisième langue selon certains, du sud-est du Nouveau-Brunswick, après l'anglais et le français. C'est un phénomène de « code mixing » prononcé, résultat du contact quotidien de l'anglais et du français. Les œuvres littéraires étant les œuvres ouvertes à plusieurs interprétations, ce qui suit n'est pas la seule lecture possible et légitime de *Petites difficultés d'existence*.

Comparativement à *Un fin passage*<sup>46</sup> (2001) de Daigle, l'emploi du chiac s'amplifie dans *Petites difficultés d'existence*, étayé par le fait que l'action se déroule dans la ville de Moncton. Il n'est pas question d'effacer Moncton et son vernaculaire, Terry et Carmen se servant au contraire souvent du chiac. Cependant, ce sont eux qui commencent à remettre en question l'emploi du vernaculaire. En effet, le chiac enclenche « les pires chicanes qu'on a eues Carmen pis moi<sup>47</sup> », dit Terry à Zed, du fait que Carmen veut crever l'abcès, soit « prendre des mesures violentes de manière à extirper la cause d'un mal<sup>48</sup> ». Le mal ? C'est le chiac, semble-t-il. Puis

<sup>46</sup> F. Daigle, *Un fin passage*, Boréal, Montréal 2001.

<sup>47</sup> F. Daigle, *Petites difficultés d'existence*, Boréal, Montréal 2002, p. 154.

<sup>48</sup> *Petit Robert* (sur CD-ROM), Éditions Robert, Paris 2004.

Terry ajoute : « En tout cas, asteure je comprends pourquoi c'qu'y'appelont ça la langue maternelle »<sup>49</sup>.

Résumons le conflit : Carmen accuse Terry de trop parler chiac et lie l'importance de parler français à la transmission de cette langue, plutôt qu'à la transmission du chiac, à leurs enfants. La réaction initiale de Terry est de rejeter les propos de Carmen en avançant que l'on ne doit pas être obligé de se forcer pour parler sa langue. Mais après avoir discuté de la question avec son ami Zed, qui appuie la position de Carmen, Terry rentre à la maison avec quatre dictionnaires – offerts par Zed – dont se serviront Carmen et Terry quand le mot français leur échappera. Ils apprennent vite que consulter le dictionnaire, surtout *Le Dictionnaire visuel* n'est pas une corvée, mais plutôt un plaisir, y retrouvant non seulement des mots français, mais en outre des mots anglais qu'ils ignoraient. La chicane avec Carmen conscientise Terry qui affirme : « j'arrête pas de m'entendre chaque fois que je dis un mot anglais. Ça sonne deux fois plus fort dans ma tête »<sup>50</sup>. Le roman termine sur une discussion lexicale avant que le couple ne s'endorme et sur une déclaration d'amour éternel pour Carmen de la part de Terry. L'amour de la langue maternelle et la profondeur de l'amour du couple semblent aller de pair. Nous reproduisons ci-dessous un extrait *Petites difficultés d'existence* (2002) et la traduction de ces passages produite par Robert Majzels (2004).

– Je croyais que t'aimais mon chiac ?  
[...]

– Ben, je l'aimais aussi. Je dis juste qu'asteure c'est pas pareil.

Terry monta aux barricades.

– O.K., si on connaît les mots, là ça se comprend. Disons que je *minderai* pas de dire poêlonne à la place de *frying pan*. Ben quoi c'qu'arrive quante tu connais pas les mots ? Comme *ball bearing* ? Ou *steering wheel* ?

– Tu sais pas comment dire *steering wheel* en français ?

Carmen ne voulait pas perdre patience, mais elle sentait qu'il était temps de crever l'abcès.

[...]

– Comme là ! Le mot *userais* ! T'aurais pu dire de quoi d'autre ! T'aurais pu dire « utiliserais » ! C'est ça que je veux dire !

“I thought you liked my way of talking Chiac. [...]”

“Well, sure, I liked it. Only now it's different, isn't it.”

Terry plunged in. “All right, I can see the point of it. I mean, if you know the word. I wouldn't mind saying poêlonne in-stead of frying pan. But what about when you don't know the French word? Like ball bearing, for example. Or steering wheel.”

“You don't know how to say steering wheel in French?”

Carmen was trying not to lose patience, but she felt it was high time to have it out.

[...] “You see? Right there, you said 'using,' in English. How is it you couldn't say the other thing? You couldn't say 'utiliser'? Well, that's exactly what I mean! You'd think you were doing it on purpose!”

<sup>49</sup> F. Daigle, op. cit., p. 155.

<sup>50</sup> Ibidem, p. 164.

On dirait que tu fais par exprès !

– ...

– Ou en tout cas, tu te forces pas.

[...]

– Pis *anyways*, depuis quand c'est qu'y faut qu'on se force pour parler notre langue ? Je veux dire, c'est notre langue. On peut-ti pas la parler comme qu'on veut ?<sup>51</sup>

“...”

“You're not trying very hard, and that's for certain”

[...]

“And since when do we have to work so hard to speak our language? I mean, whose language is it? Can't we speak our own language the way we want to?”<sup>52</sup>

Majzels reproduit avec beaucoup de délicatesse ce voyage identitaire et de la connaissance de soi à travers la langue de Carmen, et surtout, de Terry. Il réussit à transmettre au lecteur anglophone les émotions que le danger de l'assimilation représente pour le jeune couple. En outre, il innove sur le plan traductologique. Traditionnellement, la traduction s'opère entre deux langues attestées. Pour sa part, Daigle innove en incorporant le vernaculaire de Moncton dans son récit, un vernaculaire qui est une langue mixte et qui n'a pas d'équivalent socio-linguistique au Canada anglais. En contrepartie, Majzels innove en créant une sorte de « chiac anglais »<sup>53</sup>, plus timide que le chiac de Daigle, il faut l'admettre, mais initiative novatrice sur le plan traductologique quand même : « On purpose? Moi? », « Re-liure à pince. I know. That's what's si great. Toutes ces choses we didn't know the names for »<sup>54</sup>. Son projet de traduction cherche à valoriser la langue français auprès de la population anglophone du Canada, ce qui pourrait en motiver l'apprentissage.

## 7. CONCLUSION

Depuis les années 1970, les Acadiens cherchent activement et visiblement à faire reconnaître leur différence dans le but d'assurer leur survivance, de contrer l'assimilation galopante. Ils se donnent la parole, et s'expriment publiquement sur la scène politique et culturelle. Cette expression cherche à se distinguer de celle de la population francophone dominante au Canada, à savoir, celle des Québécois, et de celle de l'Hexagone. La première écrivaine à se démarquer tout en rejoignant un public international, c'est A. Maillet, qui s'est servie d'un français poivré du vieil

<sup>51</sup> Ibidem, pp. 149-150.

<sup>52</sup> F. Daigle, *Life's Little Difficulties*, traduit en anglais par R. Majzels, Anansi, Toronto 2004, pp. 121-122.

<sup>53</sup> C. Leclerc étudie le problème de traduction qu'est le chiac et les solutions proposées par R. Majzels dans « Le chiac, le Yi King, et l'entrecroisement des marges : *Petites difficultés d'existence en traduction* », in : D. Merkle, et al. (dirs.) *Traduire depuis les marges/Translating from the Margins*, Nota bene, Québec à paraître.

<sup>54</sup> F. Daigle, R. Majzels, op. cit., p. 136.

acadien dans *La Sagouine* et *Pélagie-la-Charette*. Les trois autres écrivains que nous avons examinés jouissent eux aussi d'un succès international. Alors que R. LeBlanc véhicule l'omniprésence menaçante de l'anglais sur le territoire acadien en se servant du chiac dans « Je suis Acadien », G. Leblanc qui en fait l'éloge s'en sert en fin de compte fort peu dans *Moncton Mantra*, roman destiné, il faut le reconnaître, à un marché plus grand que celui du sud-est du Nouveau-Brunswick. Afin de communiquer la réalité de la vie des Acadiens, il se sert d'un français qu'un Belge, un Français ou un Camerounais comprendra sans trop de difficulté. Pour sa part F. Daigle narre en français standard, et ses personnages récurrents, Terry et Carmen, commencent à remettre en question dans *Petites difficultés d'existence* leur emploi du chiac puisqu'ils se préoccupent de la langue maternelle de leurs enfants, ce qui les motive à consulter régulièrement les dictionnaires de langue. Le roman clôt sur une relation affective plutôt harmonieuse avec la langue française et le chiac.

Comment les traducteurs composent-ils avec les questionnements linguistique et identitaire si intimement liés dans toutes ces créations littéraires ? D'abord rappelons que tous les traducteurs sont canadiens et qu'ils ont produit ou produisent bon nombre de traductions littéraires. Ils font ce travail par amour de la littérature et par amour de leur pays : ils reconnaissent la légitimité de l'existence des communautés francophones du Canada ; ils reconnaissent la vitalité de leur expression, et essaient de maximiser le transfert tout en composant avec les contraintes linguistiques qui démarquent ces deux langues dissimilaires. Les difficultés de transfert ne sont pas petites, comme nous l'avons vu, mais non plus « les difficultés d'existence » d'un peuple minoritaire qui doit lutter quotidiennement contre la mondialisation homogénéisante véhiculée par la langue anglaise qui est (souvent) également la langue dominante de leur ville, de leur région, de leur province. Certes on peut identifier des lacunes dans chacune des traductions présentées. On peut toujours améliorer une traduction, n'est-ce pas ? Il n'empêche que J.-A. Elder (*Moncton Mantra*) et R. Majzels (*Life's Little Difficulties*) ont évité les pièges de la traduction ethnographique et de la traduction assimilatrice<sup>55</sup> et que les traductions de P. Stratford, L. de Céspedes et F. Cogswell, J.A. Elder témoignent de leur bonne foi traductologique et de leur sensibilité littéraire. Que la traduction anglaise soit parfaite ou imparfaite, très réussie ou non, elle fait connaître l'existence de l'autre<sup>56</sup>

<sup>55</sup> C. Leclerc, « Between French and English, Between Ethnography and Assimilation : Strategies for Translating Moncton's Acadian Vernacular » *TTR*, XVIII/2, 2005, p. 178.

<sup>56</sup> Voir Jane Koustas, « Round Table Discussion: Literary Translation and Linguistic Diversity – Canadian Literature on the International Scene » dans D. Merkle et al. (dirs.) *Traduire depuis les marges/Translating from the Margins*, Nota bene, Québec à paraître : « Lee Skallerup: In response to the idea of 'policing' the translations of our literature, I would strongly disagree. Certainly the French translation of *Barney's Version* done in France was horrible from a Québécois perspective, but it was perfect, so to speak, for the audience in France. [...] We have to be careful about this idea of limiting and controlling how our literature is distributed. [...] one can venture that the massive success of *Le*

et fait voyager les témoignages littéraires des « difficultés d'existence » des Acadiens et des Acadiennes<sup>57</sup>.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Belliveau M. (1992), « Analyse critique », in : *Cri de terre : poèmes*, Moncton : Éditions d'Acadie, 69-91.
- Brisset A. (1990), *Sociocritique de la traduction : théâtre et altérité au Québec (1968-1988)*, Longueuil : Éditions du Préambule.
- Cogswell F., J.-A. Elder (1990), *Unfinished Dreams*, introduction de Raoul Boudreau, Fredericton : Goose Lane Editions.
- Courchene M. (1992), « 'Mieux est de ris que de larmes écrire' : entretien avec Antonine Maillet », *Revue Frontenac : littérature acadienne*, 9, pp. 64-79.
- Daigle F. (2001), *Un fin passage*, Montréal : Les Éditions du Boréal.
- Daigle F. (2002), *Les petites difficultés d'existence*, Montréal : Les Éditions du Boréal.
- Daigle F. (2004), *Life's Little Difficulties*, Toronto : House of Anansi Press Inc.
- Dumas E. (1986), « Language can be the best revenge », *Dossier de presse 1972-1986*, Bibliothèque du séminaire de Sherbrooke, Sherbrooke, N.p.
- Hamlet E. (1987), *La littérature canadienne francophone*, Paris : Hatier.
- Hamers J., M. Blanc (1983), *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Jacquot M. (s.d.) « Écrire dans l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui » sur le site de la *Bibliographie des études comparées des littératures canadienne, québécoise et étrangère de l'Université de Sherbrooke* [En ligne] <http://compcanlit.usherbrooke.ca/liens.html#regionales>; [http://ecritsvains.com/points\\_de\\_vue/martine\\_jacquot5.htm](http://ecritsvains.com/points_de_vue/martine_jacquot5.htm)
- Kasparian S., P. Gérin (2005), « Une forme de purification de la langue : étude des jurons et des gros mots chez des minoritaires francophones, le cas des Acadiens », *Francophonies d'Amérique*, 19, pp. 125-138.
- Leblanc G. (1997), *Moncton Mantra*, Moncton : Les Éditions. Perce-Neige.
- Leblanc G. (2001), *Moncton Mantra*, traduit en anglais par J.-A. Elder, Toronto : Guernica.
- LeBlanc R. (1972/1992 3<sup>e</sup> édition révisée), *Cri de terre : poèmes*, Moncton : Éditions d'Acadie.
- Leclerc C. (2005), « Between French and English, Between Ethnography and Assimilation: Strategies for Translating Moncton's Acadian Vernacular » *TTR*, XVIII/2, pp. 162-192.
- Leclerc C. (à paraître), « Le chiac, le Yi King, et l'entrecroisement des marges : *Petites difficultés d'existence* en traduction », in : D. Merkle et al. (dirs.) *Traduire depuis les marges/Translating from the Margins*, Québec : Nota bene.
- L'Hérault P. (1973/1992), « Préface », in : *Cri de terre : poèmes*, Moncton : Éditions d'Acadie, 9-18.

---

*Monde de Barney* played a significant role in the publisher's decision to commission a new, *chez eux*, translation of the novel ».

<sup>57</sup> Il nous incombe de reconnaître le travail de Teresa Tomasziewicz qui a fait traduire ...et voyager... en polonais six textes acadiens (*Petites difficultés d'existence* de F. Daigle, *L'Acadien reprend son pays* de C. LeBoutillier, *Oasis* de C. Pelletier, *Les portes tournantes* de J. Savoie, *Terre sur mer* de M. Thériault, *La disgrâce de l'humanité* de S.-P. Thibodeau) par ses étudiantes à l'Université Adam Mickiewicz.

- Lokha E. (2003), « Le mythe de l'unicité », in : R.A. Stebbins et al. (dirs.), *Francophonie et langue dans un monde divers en évolution*, Winnipeg : Presses de l'Université de Saint-Boniface, pp. 11-21.
- Mailhot L. (1968), « Hamlet, spectre du Québec : d'un spectre à l'autre » in : Robert Gurik, *Hamlet, Prince du Québec*, Montréal : Leméac.
- Maillet A. (1971), *La Sagouine*, Montréal : Éditions Leméac.
- Maillet A. (1979a), *Pélagie-la-Charette*, Montréal : Leméac éditeur.
- Maillet A. (1979b), *La Sagouine*, traduite en anglais par Luis de Céspedes, Toronto : Simon & Pierre Publishing Company Ltd.
- Maillet A. (1982), *Pélagie*, traduit en anglais par P. Stratford, New York-Toronto : Doubleday & Co. Ltd. réimpression : (2004), *Pélagie. The Return to Acadie*, Fredericton : Goose Lane Editions.
- Maillet A. (1999), *Chronique d'une sorcière de vent*, Montréal : Leméac.
- Richard C. (1998), « La problématique de la langue dans la forme et le contenu de deux romans plurilingues acadiens : *Bloupe* de Jean Babineau et *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc », *Studies in Canadian Literature/Études en littérature canadienne*, 23/2, pp. 19-35.
- Simon S. (1994), *Le trafic des langues*, Montréal : Boréal.
- Stratford P., Newman M. (1975), *Bibliography of Canadian books in translation : French to English and English to French = Bibliographie de livres canadiens traduits de l'anglais au français et du français à l'anglais*, Committee on Translation of the Humanities Research Council of Canada, Ottawa.
- Université de Moncton (s.d.), « Histoire acadienne : La nouvelle Acadie », *Musée acadien de l'Université de Moncton* [En ligne] <http://www2.umoncton.ca/cfdocs/etudacad/maum/index.cfm?-page=nouvelle&section=histoire>